



27 octobre 2020

Le métier Carrossiers du CNPA lance une grande enquête sur les cabines de peinture

Au moment où le gouvernement annonce vouloir aider les entreprises à se redresser rapidement en mettant en œuvre un plan de relance de 100 milliards d'euros et participer ainsi au rétablissement durable de l'économie française, le métier Carrossiers du CNPA entend relever le défi.

Une rapide approche du marché des cabines de peinture, outils essentiels de la profession des carrossiers, montre que pour la grande majorité des 12 000 cabines estimées, il s'agit de matériels anciens et énergivores.

Le renouvellement des cabines de peinture s'inscrit pleinement dans les 3 volets principaux du plan de relance :

L'écologie, car avec les cabines de dernière génération ou les adaptations possibles sur celles de la génération précédente, il est possible d'économiser 50% d'énergie par rapport à une cabine ancienne et de réduire l'empreinte carbone de leur usage.

La compétitivité car la baisse de la facture énergétique couplée à l'utilisation d'un outil plus performant améliorera la productivité et ce faisant la compétitivité des entreprises de carrosserie.

La cohésion car l'activité carrosserie concerne une grande partie des acteurs de la filière des services automobiles (carrossiers, concessionnaires, agents, indépendants) mais aussi les industriels (plus de 80% des cabines vendues chaque année en France sont fabriquées sur le territoire national).

Enfin, les formations nécessaires à l'utilisation de ces nouveaux équipements seront éligibles au dispositif « compétence emploi ».

A ces multiples égards, le renouvellement des cabines de peinture participera à la refondation économique, sociale et écologique de ce secteur d'activité.

Un questionnaire rapide permettant de quantifier précisément l'état du parc des cabines et au groupe de travail du CNPA de calculer les bénéfices environnementaux attendus de leur renouvellement sera adressé cette semaine aux professionnels en vue de rendre éligible le renouvellement des cabines aux dispositifs financiers du plan de relance.

> À propos du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5ème branche économique de France avec 142 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.

RETROUVEZ TOUS NOS COMMUNIQUÉS ET DOSSIERS DE PRESSE SUR WWW.CNPA.FR, RUBRIQUE « PRESSE »